

Objet : Mobilisation du le FSUE (fonds de solidarité européen) - Montants des dommages

Bonjour Mesdames, Messieurs,

La demande de classement de la commune en Catastrophe naturelle a été traitée en commission le 12 décembre, nous attendons la réponse.

A la suite des inondations qui ont touché le Nord de la France et plus particulièrement le Pas-de-Calais le gouvernement a décidé de mobiliser le FSUE (fonds de solidarité européen). Pour ce faire, il est nécessaire d'identifier un volume de dommages matériels directs.

Vous trouverez ci-joint un tableau pour une évaluation de ces dommages, y compris les frais d'intervention. La mairie fera la synthèse des dommages privés et publics qui doit parvenir en sous-préfecture le 5 janvier.

	Nom - Tel - Adresses (ville et mail)		Montant des dommages directs (dont coûts d'intervention) (en M€)
Entreprises		Dégâts sur les immobilisations (matériel et immeubles)	
		Pertes de stock	
Agriculture		Pertes en matériel, bétail et plants	
Habitat et véhicules		Habitat individuel	
		Habitat collectif	
		Véhicules	

Les chiffres seront regroupés à l'échelle de la Région dans le but d'obtenir l'aide de l'UE.

Le montant de l'aide n'est pas connu ni les modalités d'attribution. Néanmoins votre réponse est importante car devrait déterminer la répartition entre les différentes communes.

Je vous remercie de répondre avant le 31 décembre, soit par mail soit en déposant (ou postant) la forme papier à la mairie.

Pour la suite, si vous le désirez faites nous connaître votre situation par rapport à votre assurance, prise en charge complète ? franchise ? ...

Votre commentaire :

Nous vous informerons des mesures prises par la municipalité pour éviter de nouveaux épisodes d'inondation.

Très cordialement
Antoine BENOIT
Maire d'Audresselles

